

A.R. PREFECTURE

016-211601075-20110329-2011_3_5-DE

Regu le 01/04/2011

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération :
N° 2011_3_5

L' an deux mille onze , le mardi 29 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, RUE DU DR LOUIS FERRAND à COULGENS, sous la présidence de Monsieur Rémy MERLE, Le Maire.

Nombre de Conseillers en
exercice : 11

Date de convocation du Conseil : 24 Mars 2011

Présents : 8

Présents :

Votants : 8

Titulaires : Monsieur MERLE Rémy, Madame RIFFAUD Nadia, Madame VIDMAR Nathalie, Monsieur COMBY Bernard, Monsieur BORIE Eric, Monsieur BROUILLARD Francis, Monsieur ROY Christophe, Madame CHENERY Clare

Excusés : Monsieur BERNARDEAU Stéphane, Monsieur DRAPIER Frédéric, Madame NICOLAS Christelle

**Objet : TARIFICATION DE
LA PARTICIPATION POUR
RACCORDEMENT A
L'EGOUT (PRE)**

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe ROY

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) a été fixée à 2 000 € HT, délibération N° 2009/0033 du 29 juillet 2009.

A ce jour le coût moyen d'un tabouret supplémentaire est d'environ 3 000 € HT. Sachant que la réalisation d'un assainissement individuel sans contrainte particulière revient à plus de 5 000 €, Monsieur Le Maire sollicite l'avis de l'assemblée pour fixer la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) à 3 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette tarification.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les
jours, mois et an que dessus
Au registre sont les
signatures
Pour copie conforme
En Mairie, Le Maire
Rémy MERLE